



COMITE DU DEVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2002-0014
Le 20 août 2002

AVIS DE RÉUNION

La 66^e réunion du Comité du développement se tiendra le samedi 28 septembre 2002, à partir de 14 heures 30, dans l'Auditorium Preston de la Banque mondiale à Washington (États-Unis).

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE¹

I. Questions à examiner

1. Application du Consensus de Monterrey

Un document conjoint des services de la Banque mondiale et du FMI faisant le point sur les progrès réalisés dans le sens des Objectifs de développement pour le millénaire et de l'application du Consensus de Monterrey sera distribué, ainsi que des rapports sur les questions suivantes :

- A. Efficacité du développement et intensification des activités
Conclusions pratiques des études de cas concernant l'éducation pour tous
Les problèmes du VIH/SIDA, des maladies transmissibles et de l'eau considérés sous l'angle des communautés
- B. Pour mieux mesurer, suivre et gérer les résultats du développement

2. Initiative PPTE – Rapport conjoint des services de la Banque mondiale et du FMI

II. Questions à examiner dans les déclarations préparées par les ministres

- A. Rapport d'avancement conjoint des services de la Banque mondiale et du FMI sur les DSRP
- B. Rapport d'avancement conjoint des services de la Banque mondiale et du FMI sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- C. Harmonisation des politiques, procédures et pratiques opérationnelles

III. Questions diverses

¹ Le président de la Banque mondiale et le directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes de l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note

sur les tendances récentes des transferts de ressources aux pays en développement fournira des informations générales en rapport avec les travaux du Comité.

La réunion du Comité comportera, en l'occurrence, une seule séance (de 14 heures 30 à 18 heures 30), durant laquelle seront discutées les questions figurant au point I de l'ordre du jour ci-dessus. Un dîner offert aux membres du Comité par le président est également prévu (de 19 h 00 à 21 h 30), dans la Salle MC13-121 de la Banque mondiale.

Les ministres sont invités à fournir leurs déclarations préparées à l'avance aussi longtemps que possible avant la réunion, pour diffusion à toutes les délégations. Les déclarations préparées pour distribution par les membres et par les observateurs doivent être communiquées au moins 24 heures à l'avance ; elles seront immédiatement imprimées et diffusées, et seront disponibles lors de la réunion.